



INTÉGRATION DE L'IA À HELMO – PARTAGE D'EXPÉRIENCE



Intégration de l'IA à HELMo

Partage d'expérience



Un peu de contexte

Le Bureau du Numérique a construit une position institutionnelle par rapport à l'IA

Réflexions basées sur :
Cadre européen + Ministre V. Glatigny + Lectures

Position revue annuellement
(Evolution cadre européen + Recherche A.I.D.E)

Recommandation

Le Bureau du Numérique de HELMo, recommande
**un usage transparent, réfléchi, critique, conscient et responsable
des applications d'IA
par les étudiants ET les membres du personnel de HELMo**

Conseils

1

Utiliser l'IA comme **outil auxiliaire**

2

Respecter le principe de **transparence**



NIA Non-recours à l'intelligence artificielle
GIA Généré par l'intelligence artificielle
AIA Aidé de l'intelligence artificielle

©2023, Pelers

3

Interdire l'usage d'applications classées "à risque" par l'Europe

4

Garder un **esprit critique**

5

Préciser dans les fiches UE/dispositifs pédagogiques la notion d'applications d'IA **autorisées ou interdites**

Atteindre des objectifs

Le Bureau du Numérique propose que
tous les **membres du personnel** (enseignants, administratifs,
directions) **et les étudiants** de HELMo **participent à une
sensibilisation et à une formation ajustée à leur réalité**

IA et activités d'apprentissage

LES USAGES PERMIS

Utilisation
transparente et
commentée des
applications d'IA

LES USAGES OBLIGATOIRES

**Apprentissage de
l'utilisation des IA,**
avec **initiation** et
**entraînement +
Autorisé lors des
évaluations**

LES USAGES INTERDITS*

**Interdiction
d'utiliser les
applications d'IA**
(ex. : les UE visant la
maîtrise de concepts
fondamentaux)

IA et activités d'apprentissage

LES USAGES INTERDITS : Remarques

Interdire l'utilisation de ces outils **durant l'apprentissage est illusoire** sauf si le scénario pédagogique/d'évaluation tient compte de l'existence des outils d'IA

Moyens de vérification via logiciel détecteur d'IA **ne seront jamais suffisamment « à jour »** et ne présenteront pas le degré de fiabilité souhaité

💡 Proposer des activités/évaluations en lien avec :

- l'actualité récente,
- une discussions spécifique en présentiel,
- des documents/sources bien précises
- proposer un examen oral

IA et activités d'apprentissage

CAS particulier : Adoption des outils d'IA dans les TFE/mémoires



- Analyse de grandes quantités de données
- Construction de résultats pertinents
- Outil d'assistance
 - À l'idéation
 - À la (re)formulation
 - À la correction orthographique
 - À la recherche d'information
 - ...



- Lutter contre le plagiat
- Maintenir l'originalité de la pensée
- Former les étudiants
- Possibilité que l'IA remplace la capacité de réflexion et d'analyse
- Etablir des directives claires

Conclusion

Utilisation d'applications IA dans les travaux académiques



Le règlement des études n'inclut pas explicitement l'IA
> Plagiat traité dans la partie « disciplinaire »



Charte indicative de positionnement de la Haute École par rapport à l'IA,
créée par le Bureau du Numérique



Adaptation de la position générale de la Haute École par chaque département dans
son Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

merci!